



Les enfants d'abord



«La performance jour par jour»

Le quotidien des mères et des pères qui élèvent seuls leurs enfants est extrêmement exigeant, tant sur le plan émotionnel que sur le plan financier et celui des efforts fournis. Qu'est-ce qui a changé en une génération? Deux mères nous racontent leur quotidien, que trente années séparent, et le soutien que la FSFM leur a apporté.

La FSFM s'engage pour les familles monoparentales, pour de bonnes conditions cadre, un soutien et du conseil. Élever seul des enfants mène en effet souvent les mères et les pères à la limite de leurs forces et de leurs ressources financières. Y a-t-il eu un progrès pour eux? Nos deux interlocutrices témoignent:

Maya K.*, 36 ans, diplômée d'une haute école, a quitté la ville par amour pour emménager à la montagne. Elle a eu deux enfants avec son partenaire; le couple s'est séparé il y a trois ans. Maya K. fait cependant tout ce qu'elle peut pour la famille. En crise, elle a passé de courtes vacances à la Reka avec la FSFM. Elle s'est ressaisie et s'est faite des amis, et cela la soulage beaucoup de savoir que de telles offres existent.

Anna Hausherr, 68 ans, une fille, deux petits-enfants, a été directrice de la FSFM de 1996 à 2014. Au moment de sa séparation en 1975, elle avait 25 ans, et sa fille deux ans et demi. Dans les années 80, pendant la scolarité de sa fille, une bourse lui a permis d'étudier la psychologie.

Une forme fragile

La famille n'est plus une forme de vie fixe, légitimée et dictée de l'extérieur. La vie en tant que famille est maintenant plutôt un processus librement décidé qui ne s'écoule pas en ligne droite, pas plus qu'elle ne doit satisfaire à des représentations héritées du passé.

Par le passé, dans le modèle fixe de la famille, le père, la mère et les enfants habitaient nécessairement ensemble. Pour beaucoup de familles, ce modèle est devenu un modèle de départ: tandis que la famille biparentale, en règle générale, marque le début de l'aventure vie de famille, elle devient famille monoparentale souvent après une période de crise, puis débouche parfois sur une famille recomposée.

Aujourd'hui, c'est comme si chacun et chacune pouvait choisir un modèle de famille. Mais ce ne sont pas les mêmes conditions cadre qui s'appliquent aux différentes formes de familles – ce qui limite à nouveau les options réalistes. Ces conditions ne garantissent pas non plus de protection aux membres de la famille.

Malgré les grands changements sociaux, politiques et juridiques de ces cinq dernières années dans le droit de la famille, la famille monoparentale demeure la plus fragile des formes de famille. C'est pour quoi, jour après jour, la FSFM s'engage pour que la société accorde toute son attention aux parents seuls. Pour que les familles monoparentales puissent compter sur des conditions cadre adaptées, mais pas seulement: lorsque les parents seuls

vont bien, tous les autres modèles de familles en profitent aussi.



Danielle Estermann
Directrice FSFM

À quoi ressemble maintenant votre situation familiale?

Maya K.*: Mon partenaire et moi vivons séparés – nous n'avons pas divorcé, puisque nous ne nous sommes jamais mariés. Mais nous voulons être une famille, nous voulons avant tout être des parents pour nos enfants. Je travaille à 40 pour cent environ dans un travail en home-office, je n'arrive pas à faire plus. Les études et le travail ont toujours été importants pour moi. C'est seulement une fois que je me suis consacrée principalement à la famille que j'ai remarqué à quel point le travail est une part de moi.

Anna Hausherr: Ma fille a deux enfants. Nous vivons dans la même maison en ville de Berne; je peux aider en cas de besoin. Je suis à la retraite, mais je continue à travailler à 30 pour cent à la FSFM, je rédige des publications de guides et je m'occupe de politique familiale et sociale.

Comment êtes-vous perçue en tant que famille monoparentale?

Anna Hausherr: Dans les années 1970, les mères seules avaient honte. Être divorcée était une honte. J'ai pour ma part été façonnée par les années 68; nous voulions expérimenter de nouvelles manières de vivre, et j'avais des amies qui élevaient seules leurs enfants. Mais les mères seules qui ne faisaient pas partie de ce développement progressiste ont été rejetées et critiquées lorsqu'elles avaient un emploi. «Les pauvres enfants!» entendait-on souvent. Aujourd'hui, presque personne ne parle plus du divorce comme d'une honte. Mais on est encore et toujours montré du doigt: combien de fois ai-je dû entendre qu'une personne qui a besoin d'aide financière n'a qu'à s'en prendre à elle-même. Dans le même temps, aujourd'hui encore, le travail des femmes à l'extérieur n'est toujours pas pleinement accepté. Les femmes, en particulier les mères seules, sont encore beaucoup mises sous pression. Celle-ci s'est seulement déplacée.



Maya K.: Je suis la seule mono-parent du village. C'est quelque chose d'inhabituel ici. Mais on nous voit aussi sortir en famille. Souvent, j'entends: «Vous vous débrouillez vraiment bien!» Paradoxalement, ce sont avant tout des gens de mon âge qui me demandent pourquoi je ne poursuis pas ma carrière en ville au lieu de me «sacrifier» ici. Mais je veux être ici avec ma famille.

Comment conciliez-vous famille et travail?

Maya K.: Pendant mes deux premières années seule, les enfants étaient plus petits, et je passais la moitié de mon temps à organiser le quotidien et à emmener les enfants à la crèche – 40 minutes de voiture par trajet. Je partageais le reste de mon temps entre deux emplois. Au bout de deux ans, c'est devenu trop, pour moi comme pour les enfants. Ils sont maintenant à l'école infantine. Quand ils sont là-bas, je travaille, comme aussi un week-end sur deux. Leur prise en charge est maintenant réglée. Du temps pour moi? J'en ai trop peu, ou il me manque souvent l'énergie pour organiser mes loisirs. La situation s'améliore peu à peu, au fur et à mesure que les enfants grandissent.



De bonnes conditions-cadre pour tous: la société accepte les familles biparentales – pas (encore) les mono-parents.

Anna Hausherr: J'ai fait mes études grâce à une bourse, et j'ai pu adapter mon travail de bureau à l'emploi du temps de ma fille.

Quel rôle la famille et les amis jouent-ils?

Anna Hausherr: Ma mère m'a souvent aidée, et une amie, elle aussi mère seule, vivait dans la même maison. Tout cela a beaucoup aidé. Comme c'était habituellement le cas à l'époque, j'avais l'autorité parentale. Mais le père de notre fille venait régulièrement la garder. J'avais le village proverbial nécessaire pour élever un enfant. À l'époque comme aujourd'hui, il était et il est naturel d'aider. Les gens sont aujourd'hui seulement plus mobiles, ils déménagent pour leur emploi et la prise en charge des enfants. Les parents vivent donc parfois loin l'un de l'autre. De plus, beaucoup de grands-parents travaillent encore et ne sont donc pas toujours disponibles.

Maya K.: Au début, ma mère venait souvent pour aider, et les parents de mon ex-partenaire sont là et m'aident. Les filles mangent souvent chez leur père à midi et passent un week-end sur deux avec lui.

Comme nous habitons tous près les uns des autres, ce n'est pas compliqué.

Qu'est-ce qui devrait enfin être abordé?

Maya K.: Comment vont vraiment les parents seuls et à quoi ressemble leur quotidien. Beaucoup ne savent pas ce qu'une mère accomplit. Il faudrait parler des efforts que coûte l'organisation et du poids des responsabilités, car les mono-parents doivent en plus gagner leur propre vie. Il faudrait aussi rappeler toutes les épreuves que les mères (ou les pères qui assument entièrement cette tâche) doivent surmonter avec des petits enfants. C'est une performance renouvelée jour par jour qui mériterait plus de considération, pour que les parents seuls, en particulier ceux avec de petits enfants, ne sombrent pas dans une crise.

Anna Hausherr: Qu'en matière de bien-être des enfants, tout dépend des circonstances de vie, pas de la forme de la famille. On ne devrait pas opposer les formes de famille, mais plutôt créer de bonnes conditions cadre pour toutes. La société accepte avant tout les familles biparentales, aujourd'hui aussi en concubinat, ou peu à peu aussi avec des parents de même sexe. Ce n'est pas le cas des mono-parents. Il faudrait en parler plus.

Et qu'est-ce qui devrait changer?

Maya K.: Ce serait formidable qu'il y ait des types d'habitation ou des immeubles spéciaux pour mono-parents, dans lesquels les familles pourraient vivre chacune de leur côté mais ensemble malgré tout. Comme ça on pourrait s'y entraider.

Anna Hausherr: Le plus grand problème est la pauvreté. Des traitements inégaux au niveau de la loi doivent être éliminés. Le monde du travail devrait se réorganiser. L'engagement de la FSFM pour ces améliorations aide au final toutes les familles avec des enfants.

*Nom modifié

LA FAMILLE ET LE DROIT UNE CHRONIQUE

2017

Le nouveau droit régissant la contribution d'entretien entre en vigueur. Les parents seuls célibataires sont mis sur un pied d'égalité avec les parents divorcés. La garde alternée doit maintenant être examinée sur demande.

2015

En cas de d'autorité parentale partagée, celui des parents qui a la charge principale de l'enfant a droit au bonus éducatif. La bonification n'est plus partagée en deux moitiés que lorsque les parents partagent la prise en charge des enfants à parts égales.

2014

L'autorité parentale partagée est introduite comme règle. L'autorité exclusive doit être demandée et motivée.

2000

La question de la faute en cas de divorce est supprimée. Le bien de l'enfant est placé au centre. L'autorité parentale partagée n'est possible que sur demande – le cas général est l'autorité exclusive. Celle-ci est attribuée à la mère dans la plupart des cas.

1997

La convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant s'applique aussi en Suisse. Elle accorde des droits propres à l'enfant, et le bien de l'enfant est la priorité.

1988

La hausse du nombre de divorces dans le dernier tiers du 20^e siècle entraîne une réorientation des questions relatives au mariage et au divorce; elle suit le principe de l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes. Cela mène à une révision totale du Code civil (CC).

1978

Révision du droit de la filiation, qui remplace l'ancien droit de 1912. Dans l'ancien droit, les mères célibataires étaient contraintes par la loi à abandonner leurs enfants. Il ne leur était pas permis de s'occuper de leurs enfants. C'est seulement en 1978 que les enfants de parents non-mariés sont dans une grande mesure mis au même niveau que ceux de parents divorcés. L'avance sur contributions d'entretien est introduite.

Comment s'appelle le talentueux héros de l'internet le plus fantastique au monde?

L'imagination est plus que le don d'inventer des histoires divertissantes. L'imagination nous permet de voir des choses que nous n'avions jamais vues – parce que nous pouvons nous les représenter. L'auteure l'a un jour formulé ainsi dans un discours: nous devons notre imagination à notre capacité à nous mettre dans la situation d'un autre. Et qu'est-ce qui rend les êtres humains capables de compassion et de solidarité, si ce n'est ça?

Pour l'oratrice, l'imagination s'est avérée plus d'une fois être une force de vie élémentaire. Pas seulement lorsqu'elle était jeune femme, lorsqu'elle a pu constater en tant que membre active d'une organisation des droits de l'homme comment les êtres humains trouvent le courage et la motivation de s'engager pour les autres. Déjà enfant, elle inventait des histoires et avait écrit celle d'un lapin qui avait la rougeole. Plus tard, en tant que mère seule et enseignante, après un divorce et sans emploi, elle a laissé libre cours à son imagination. Cette auteure mondialement connue était à l'époque aussi pauvre qu'on

peut l'être dans un pays d'Europe de l'ouest. Au moment où elle se désignait elle-même «le plus grand échec» qu'elle ait connu, elle a recommencé à écrire. Ses livres ont conquis des millions de lecteurs d'un seul coup dans le monde entier. Les enfants sont devenus des rats de bibliothèque, les fans attendaient



Le monde des enfants

la suite de la série, la nuit, devant des librairies, comme si un fabuleux trésor allait être dévoilé. Ce qui était d'ailleurs vrai pour les personnes douées d'imagination.

Le héros de ces aventures magiques, dont les parents furent les victimes d'un sombre crime, commence par habiter longtemps sous un escalier, au milieu des toiles d'araignées. Finalement délivré de cette cachette, il reçoit un accueil chaleureux dans le plus fantastique internat du monde, et y vit des aventures palpitantes. Il s'y épanouit comme un jeune talent longtemps attendu. Comment s'appelle ce garçon qui lutte avec courage et ingéniosité, parfois à son corps défendant, pour que la bonne magie l'emporte – et continue à exister?

(Solution à lire à l'envers: Rettop Yrrah)

La Fédération suisse des familles monoparentales (FSFM)

- **offre** conseils aux mono-parents pour l'entretien financier, l'autorité parentale conjointe ou autres thèmes concernés,
- **fournit** conseils juridiques, dans des cas d'extrême détresse une participation aux frais de justice et accompagne les mono-parents lors de démarches administratives,
- **soutient** la reprise d'une activité lucrative, orientation professionnelle et s'engage pour une meilleure conciliation entre vie familiale et travail,
- **fournit** de l'aide directe et soutient les familles monoparentales dans la consolidation de leurs moyens existentiels,
- **sensibilise** le public et le monde politique aux besoins des familles monoparentales,
- **renforce** les familles monoparentales et procure de l'aide à l'entraide.

Les enfants d'abord. Être parent devient plus facile.

Éditeur:

Fédération suisse des familles monoparentales (FSFM)

CP 334, 3000 Berne 6

Tél. 031 351 77 71, info@svamv.ch, www.svamv-fsfm.ch

Photos: Page de couverture: Archives Sociales Suisses, F 5061-Fb-229;

Éditorial: FSFM; P. 2, 3: photocase/vanda lay; Illustration P. 4: asm

En bref

Révision de la Charte des familles

Pro Familia Suisse publie sa Charte des familles révisée. Différentes organisations de familles, dont la FSFM, ont participé activement à son remaniement.

Téléchargement sous www.profamilia.ch/charte-des-familles.html

Nouvelle conseillère

L'équipe de conseil de la FSFM continue à s'agrandir. Une conseillère francophone est venue la compléter en mars. La FSFM propose ainsi son offre de conseil facile d'accès dans les trois langues du pays, l'allemand, le français et l'italien. Nous nous sommes engagés à respecter le principe d'offrir tout au même endroit, et garantissons un conseil de haut niveau axé sur les solutions. Dans ces conseils, le bien de l'enfant est placé au centre des réflexions. Toutes nos conseillères disposent d'une formation reconnue, d'un diplôme dans le domaine du travail social ou d'une formation professionnelle équivalente, et de nombreuses années d'expérience avec des familles monoparentales. Elles sont formées en continu à l'interne et élargissent ainsi leurs connaissances sur les thèmes centraux de la monoparentalité, y compris les dernières avancées de la recherche sur la famille et le divorce.